

Déclaration de l'IRTESS de BOURGOGNE en matière de stratégie Erasmus

La stratégie de développement international de notre institut s'inscrit dans le droit fil des principes adoptés par l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS) réseau auquel nous adhérons et qui en préambule de ses statuts affirme la volonté de « développer une mission de service public de formation dans un cadre international, européen, national et régional : contribuer aux politiques européennes de l'Etat et des collectivités territoriales (...) en inscrivant nos formations professionnelles dans les cadres de qualification reconnus au plan international et européen (dans le cadre européen de l'enseignement supérieur et de la recherche en particulier »

Pour l'IRTESS, cet engagement passe à la fois par la mise en conformité de l'appareil de formation avec le processus de Bologne, mais également par le développement de pratiques innovantes.

(Ré) ouverture à la dimension européenne

Par le passé, l'IRTESS a été acteur engagé dans des programmes de formation et d'échange internationaux autour de la question de l'intégration des travailleurs handicapés.

Cette expérience n'a malheureusement pas été capitalisée au point de pouvoir nous inscrire dans des actions ou des échanges durables. Si bien qu'aujourd'hui, la recherche de stage à l'étranger l'organisation de voyage d'étude, nous conduit à construire des partenariats éphémères, d'autant plus compliqués à mettre sur pied que notre savoir-faire en la matière s'est amenuisé.

Le projet ERASMUS, en ce sens est à considérer comme un nouveau départ pour construire une relation partenariale avec des acteurs européens.

Diversification de notre partenariat universitaire

Notre partenariat avec l'université de BOURGOGNE se décline actuellement selon 4 projets spécifiques :

- la concomitance (DEIS/Master AES)
- la double certification (DU/CAFERUIS)
- l'équivalence (licence professionnelle de formateur en milieu de travail)
- la mise à disposition de ressource (formation des Mandataires judiciaires)

Ces 4 expériences pour riches qu'elles sont, n'en restent pas moins limitées puisqu'elles s'inscrivent toutes (à l'exception de la formation des mandataires judiciaires) dans une démarche unilatérale de sollicitation de l'IRTESS à l'égard de l'Université.

Le projet ERASMUS doit nous permettre d'élargir le champ de nos coopérations avec l'Université que ce soit dans le domaine de la formation ou dans celui de la recherche.

Inscription de notre expérience de formation d'adultes dans un cadre européen

Le projet ERASMUS doit nous permettre de construire des liens pérennes avec des partenaires étrangers et d'envisager d'autres échanges y compris au niveau des formations initiales, aussi bien en termes de séjours à l'étranger de nos étudiants que d'accueil d'étudiants étrangers ou d'échanges de formateurs.

Parallèlement au projet ERASMUS l'IRTESS souhaite poursuivre ses échanges avec des pays francophones dans et hors de la communauté européenne. Qu'il s'agisse du Québec, de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse ou du Sénégal, chaque année entre dix et quinze étudiants effectuent un de leurs stages hors nos frontières. Or nous n'avons pas de mobilité entrante avec ces pays, il faudra donc nous y employer.

Transférabilité d'ingénierie de formation

Au-delà de la mobilité des hommes, il est également possible d'envisager une mobilité des compétences. Notre expertise en matière d'ingénierie de la formation d'adultes peut également nous fournir l'opportunité d'échanges féconds avec d'autres pays. Nous envisageons actuellement un projet de formation d'encadrants techniques avec la Jordanie qui pourrait se concrétiser à travers une formation modulaire construite à partir de notre expérience de formation d'éducateurs techniques spécialisés.

Recherche de partenaires universitaires et professionnels du champ de l'intervention sociale

Si la politique linguistique que nous allons engager ouvre de nouvelles perspectives de mobilité étudiante, il est vraisemblable que la plupart de nos étudiants opteront encore pour des pays francophones. Nos relations actuelles avec le Québec, la Suisse, la Belgique et un certain nombre de pays africains seront donc maintenues et mieux structurées.

Parallèlement nous chercherons à établir de nouvelles relations avec des pays communautaires à la fois proches géographiquement et historiquement (Espagne, Allemagne, Italie) et d'autres dont l'adhésion est plus récente (Roumanie).

Au regard des contraintes particulières liées à l'alternance nos groupes cibles resteront principalement les formations du 1er cycle, ce qui représente tout de même un potentiel de plus de 600 étudiants. Pour ces groupes, l'objectif principal est d'effectuer un « pas de côté » à l'occasion d'un stage pratique qui leur permet de mettre à distance la réalité des politiques publiques françaises et d'ainsi pouvoir en faire une lecture critique.

Stratégie de l'IRTESS pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation

L'IRTESS, a développé ces dernières années des actions de recherches dites « collaboratives » afin que les études produites sur le travail social le soit en articulation entre enseignants chercheurs, professionnels acteurs et pour certains projets les étudiants. Ces études ont été menées principalement en lien avec des laboratoires de l'Université de Bourgogne et d'une Grande école locale AGROSUP. Nous avons fortement impliqué les employeurs locaux du champ social et médicosocial et permis d'inclure des phases du travail de recherche dans le curriculum des étudiants.

Ce travail nous a conduit à organiser un colloque international (mai 2013) sur cette pratique de recherche et ce de manière trans-sectorielle.

D'une manière plus large, la France travaille actuellement à la montée en charge du travail de recherche sur le travail social (conférence de consensus au CNAM en 2013) notre institut, porteur régional du pôle ressource recherche est engagé dans ce processus. Nous sommes en mesure actuellement de participer à des recherches de dimension européenne.

L'adhésion à la charte ERASMUS serait une opportunité pour ouvrir plus largement notre réseau d'échange et ainsi confronter les résultats issus de nos travaux.

Pour cela nous comptons outre sur notre réseau national UNAFORIS, mais aussi sur le réseau EASSW qui nous ouvrirait à des partenariats plus larges.

L'IRTESS va prochainement adhérer à l'association européenne des écoles de formation en travail social (EASSW). Cette association regroupe sur le territoire de l'Europe géographique de nombreuses écoles et universités formant aux professions sociales et éducatives. Cette association est un lieu d'échange et de développement des activités de recherche en travail social. Elle est un des vecteurs d'information sur les projets européens relatifs aux recherches sur le travail social et plus particulièrement sur la formation des travailleurs sociaux.

Impact escompté sur la modernisation de notre établissement

Au vu des 5 priorités de stratégie de modernisation et compte tenu du processus que nous avons d'ores et déjà engagé, nous pouvons dégager les axes de progrès suivants :

Priorité 1 : Augmenter les niveaux de qualification et renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur. Ces formations sont par ailleurs inscrites dans une dynamique qui autorise des parcours de qualification progressive du niveau 5 au niveau 1. Notre participation au programme favorise l'articulation des programmes de formation entre eux pour permettre une meilleure mobilité.

Priorité 2 : Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, y compris par la coopération entre les établissements d'enseignement et le marché du travail. Dans un souci d'associer largement l'ensemble des acteurs de la formation au suivi des dispositifs, et à leur adaptation aux évolutions du marché du travail, nous avons mis en place pour chaque formation un Comité Technique et Pédagogique (CTP) qui remplit 3 fonctions principales :

- de conseil et d'avis sur le dispositif de formation,
- d'appui dans le parcours de formation en se constituant selon les besoins de la filière en commission pédagogique ou commission de discipline
- de réflexion et de prospective sur les évolutions du métier et de la formation.

Dans le cadre du programme le CTP sera l'instance pertinente pour apprécier le déroulement des mobilités entrantes et sortantes.

Priorité 3 : Améliorer la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transfrontalière.

L'instauration d'un droit systématique à la mobilité dans le cadre des stages prévus dans les formations supérieures peut-être de nature à stimuler la mobilité sortante. Par ailleurs, nous disposons d'un programme FOAD qui permet à nos étudiants de travailler les questions techniques, mais également éthiques relatives aux écrits professionnels. Cet outil pourrait, sous certaines conditions, être mis à disposition des candidats à la mobilité entrante afin de leur permettre de se familiariser avec l'utilisation qui est faite des écrits dans les professions éducatives et sociales en France.

Priorité 4 : Alliance de la connaissance et de l'expérience. Le principe même de l'alternance intégrative sur lequel repose nos formations articule connaissances académiques et connaissances expérientielles. Dans le cadre des mobilités entrantes et sortantes la dialectique théorie-pratique s'appuiera sur ce même principe qui associe déjà pleinement les entreprises apprenantes au processus de formation et de validation des parcours.

Priorité 5 : Améliorer la gestion et le financement. Le processus d'évaluation de la qualité auquel notre établissement est soumis, nous engage à envisager une démarche d'évaluation externe. Nous nous appuierons pour cela sur les travaux conduits au sein du réseau auquel nous adhérons (UNAFORIS). La qualité passe également par la maîtrise des coûts basée sur une gestion analytique de nos dispositifs de formations.